

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	54 (1916)
<b>Heft:</b>	14
<b>Artikel:</b>	Le moutonnier de Mollens : (extrait des souvenirs poétiques de Valamont)
<b>Autor:</b>	Porchat, J.-J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-212029">https://doi.org/10.5169/seals-212029</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**Société Anonyme Suisse de Publicité**  
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11. LAUSANNE, et dans ses agences.

**Sommaire du N° du 1<sup>er</sup> avril 1916 :** Quand l'est bon, l'est prao (Pierre-Abram). — Le moutonnier de Mollens. — Ein djuveint lo yassa (Marc à Louis). — Autres temps. — Les « bonnes gênes » (Charles Leroy). — Innocentes victimes de la guerre (Z.). — Jean de Brogny (*A suivre*).

## QUAND L'EST BON, L'EST PRAO

— Alors, assesseur, d'où venez-vous ainsi, fin beau comme vous l'êtes ?

— Je viens de Lausanne, tout droit. J'ai été quelques jours chez ma sœur.

— Ah ! c'est ça... c'est ça... On ne savait justement pas où diable vous aviez passé. Et puis que disent-y par la capitale?... Parlent-y toujours de la guerre?...

— Oh ! c'est sûr. De quoi d'autre voulez-vous qu'on parle, à présent ? Y sont aussi toujours bien agités à cause de cette affaire des colonels et de ces troupes qu'on voulait nous envoyer depuis Zurich. Et puis aussi à cause de ce journaliste du Jura bernois qui a été enfermé. Comment s'appelle-t'y déjà?...

— Est-ce pas Foie de veau ?

— Froidevaux, Froidevaux, c'est ça.

— Ah ! assesseur, à propos de ces troupes de Zurich, c'est vrai que c'est rude vexant. Oh ! vous savez, je crois que si ces troupes étaient arrivées y aurait du trafi par ici.

— Je crois aussi.

— Enfin, elles ne sont pas venues, c'est l'essentiel. Y n'y faut plus penser, à présent. Du reste, à quoi sert ? Je suis sûr qu'y ne veulent pas recommencer. Y z'ont vu de quel bois on se chauffe par chez nous et qu'on ne veut pas se laisser moréginer.

— Oh ! pour sûr, tout le monde est d'accord. Mais avec tout ça, on est en train de se brouiller avec nos Confédérés. Et c'est dommage. Dire qu'après avoir vécu six cents ans ensemble ; enfin, pas nous, bien sûr, mais nos ancêtres, on s'en est venu à se dire de pareilles raisons ! C'est pas croyable.

— Aussi, assesseur, ne pensez-vous pas que c'est la faute de toutes ces assemblées et des journaux ? Ces Lausannois pourraient-ils pas rester un peu tranquilles, à présent. Je sais bien qu'y z'ont raison, au fin fond. Y se disent, et nous aussi : on ne veut pourtant pas toujours se laisser faire la loi par nos Confédérés. Parce que nos Confédérés sont les plus nombreux, y croient qu'y n'y en a que pour eux, en Suisse. C'est pastout, que la quantité, avec !... Et la qualité donc ! Ce n'est pas rien, hein !

Mais si on ne veut pas embrouiller plus les choses, y faudrait maintenant arrêter avec tout ça. Pas tant de parcles et d'écrivages ; ça ne fait rien de bien, au contraire. C'est comme dans un ménage. Quand on est en brisebillie avec son gouvernement, si on veut que ça finisse, si on veut redépêcher, y faut pas tant d'esplications. Quand on s'est dit ce qu'on devait se dire, y faut arrêter, là ! Et puis, si on n'est pas encore d'accord, y a qu'à reprendre tout bonnement la vie ordinaire, comme si rien ne s'était passé.

La bourgeoisie boude encore un moment, puis, on est quand même bien obligé de se dire les choses du ménage. Aloo ça revient comme ça peu à peu, tout seul, et ça finit par une bonne remollée. Hein ! est-ce pas vrai ?

— Ma foi !...

— Si on faisait comme ça, en Suisse : ne plus parler de rien, recommencer nos relations comme avant et puis laisser toutes ces assemblées, tous ces discours, toutes ces écritures, qui font plus de bruit que d'ouvrage, on serait tout vite rebien avec nos Confédérés.

Oh ! je sais bien qu'y ne sont pas faciles, les mêmes. Ah ! mais, bien entendu, on leur dirait : « A présent, vous savez, on ne veut plus baster, comme on l'a fait jusqu'ici. On se vaut les uns les autres, que diable ! Et puis on veut être avant tout bon Vaudois, pour être bon Suisse, faire la loi chez nous, quand y ne s'agit pas des affaires de toute la Suisse. Toutes ces lois de Berne ne font pas le bonheur, non ! Le bonheur, c'est d'être maître chez soi et bon ami avec les autres. Voilà comme on veut être, en Suisse. Et tout ira bien. Pas besoin de tant de discours ni d'écritures pour ça. Qu'en dites-vous, assesseur ?

— Ma foi, Pierre-Abram, je crois bien que vous avez raison.

— Voilà ce que m'a répondu l'assesseur, un brave et digne citoyen, comme il en faudrait beaucoup.

PIERRE-ABRAM.

## LE MOUTONNIER DE MOLLENS

(Extrait des souvenirs poétiques de Valamont.)

J.-J. PORCHAT.

A l'occasion d'une annonce publiée jadis dans la *Feuille d'avis* et par laquelle la commune de Mollens demandait un moutonnier, J.-J. Porchat, écrivit les charmants vers que voici.

Nous, de Mollens, conseil fidèle,  
Faisons savoir en ces cantons  
Qu'il faut, dès la saison nouvelle,  
Un nouveau pâtre à nos moutons.  
La place au concours est donnée ;  
Au Greffe on peut se renseigner ;  
Aux aspirants, point de journée.  
Qui sera notre moutonnier ?

Il faudra pour songer à l'être  
Certificats dressés dûment  
Des moutons qu'on aura fait paître  
A leur entier contentement.  
Sans avoir la main caressante,  
Bon sel dans le fond du panier,  
Chiens à l'humeur compatissante  
On n'est pas notre moutonnier.

Etes-vous sans peur, sans reproche,  
Et les agneaux n'ont-ils jamais,  
Jamais, au vieux loup qui s'approche,  
De leur sang payé votre paix ?  
Jamais, friand de chair dodue,  
N'avez-vous, chez le braconnier  
Fait rôtir la brebis... perdue ?  
Vous serez notre moutonnier.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

## EIN DJUVEINT LO YASSA

L'ETANT trâi que sè trovâvant ti lè z'apri-midzo po djuvî ào yasse. Vo séde prau su, du que vo z'âi ètâ ào catsimo et à l'écoula, que lo yasse lè on djû de carte que l'ant einveinta elliau que n'étant pas fotu de comprendre lo binocle. Lâi a assebin dâi z'atout, dâi rái, dâi dame, dâi fou et tot lo diablio et son train. Mâ lâi a min de binocle, lâi a rein que lo maria-d'atout que compte et l'appelant cein che-teuque. Qui nom que l'ant trovâ ! E-te dein sti Dieu mondo permet ! Le paraît que noutrè conseillé ne djuvant pe rein qu'à clî djû pè lo Grand Conseil et ie fan bin adrâi atteinchon de fêre omèle veingt-ion pouete, autrameint ie sant pomma, que cein vâo à dere que recoullant. Cein vin-te de l'allemand ào bin d'onn' autra crôüfe leinga, n'ein sé rein.

Dan, ie vo désé que djuvessant quasu ti lè dzo lè trâi : Pindzon, Nillion et Derbon. Et fail-lai lè z'oure bramâ :

— Du cœur, qui n'en a pas en meurt.

— Pique ma fille.

— Le nell d'auto.

— Sen...tez-vous la douleur.

— Cheteuke et le boure.

— Pomme !

— Trois aux fines herbes.

— Je surcoupe.

— Repomme.

Et dinse duve z'hâore doureint et adî lè mîmo z'affrère. L'êtâi quasu adî Derbon que bouélâve : pomme et que marquâve on riond avoué la gria dessu l'ardoise.

On coup Pindzon vgnâi de bailli. Quin djû l'avâi sti coup ! Peinsâ-vo vâi : ti lè z'atout, lo cheteuke, lo boure et bin dâi z'autro.

Derbon, lî, l'avâi on biau djû assebin, mâ valiâi rein, du que Pindzon ein avâi on meillâo. Sè tegni appouyî avoué sa grôcha ritâ, lo djû dè coûte sè get, quemet po que lè z'autro ne pouessant pas lo vère. Mâ ne budzive pas. Et Nillion lâi desâi :

— Djuve, Derbon !

Adî rein. Et Pindzon fasâi :

— Djuve, Derbon.

Rein de rein. Mon Derbon fasâi était de ne pas ôtre. Nillion lo guegne adan bin adrâi, et qu'ête que vâi ? Derbon l'êtâi bo et bin moo, onna moo sebetanna, quemet desant lè vilhio. Socclâve pas mé qu'onn' étsergot. Einfis quie ! l'êtâi moo et pu l'è tot.

Adam Pindzon ramasse lo djû de Derbon, lo vouâite bin adrâi, guegne assebin lo sin, son cheteuke, et ie fâ dinse :

— Vouète, Nillion ! Crâi-to que Derbon l'a z'u de la tchance de mourî devant de djuvf : l'êtâi bo et bin pomma !

MARC A LOUIS.

Oraison funèbre. — Tu sais, cette pauvre madame "" vient de mourir.

— C'est une perte pour son mari.

— Heu !... elle était bien maigre.

— Justement ! C'est une perte sèche.